

La DGAC flashée sur la disponibilité H24 des ST

À la suite des incidents de l'été dernier à Brest-Guipavas, la DGAC a dû rendre des comptes aux plus hautes instances politiques nationales.

Celles-ci se sont en effet étonnées que la DGAC soit incapable d'intervenir H24 en cas de problème majeur technique sur ses 40 plateformes nationales.

La DSNA, sommée de trouver une solution s'est donc retournée vers les OS, pour tenter de contractualiser un niveau de service supérieur à l'existant (H24 7jours/7). **La position de l'UNSA IESSA a été simple: Poubelle !**

Plutôt que de promettre du vent aux politiques, la DGAC serait plus avisée d'aller chercher pour la prochaine loi de finances, des mesures concrètes :

- Un recrutement de 300 IESSA sur 5 ans à un rythme de 60/an ;
- 200 Emplois Fonctionnels (CSTAC, CUTAC, CST...) sur 5 ans, avec un premier lot de 50 dès 2022 pour les IESSA en fin de carrière ;
- Une prime de modernisation pour compenser la perte du pouvoir d'achat et reconnaître l'engagement de tous les IESSA.
- La reconnaissance de la pénibilité du métier IESSA due à nos contraintes et sujétions, à travers un CET IESSA qui permettra un départ en retraite anticipé à taux plein.
- Respecter, et appliquer la loi : un service H24 7j/7 c'est 32h par semaine et 1420h max par an.*

L'UNSA-IESSA, restera vigilante pour protéger les IESSA des coups de boutoir de l'administration et de ses affidés.

**Arrêté du 19 novembre 2002 Article 2 e) Un service est dit à horaires permanents continus lorsqu'il fonctionne tous les jours de l'année et vingt-quatre heures sur vingt-quatre ;*